

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Déposé / Reçu le

23 JUIN 2025

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles



25081110

le.

N° d'entreprise : **0878 482 379**

Nom

(en entier) : **Age d'Or Services Bruxelles**

(en abrégé) : **A.O.S.B**

Forme légale : **SC**

Adresse complète du siège : **Chaussée D'Alseberg, 869 à 1180 UCCLE**

Objet de l'acte : Extrait du PV AGO du 24/06/2024 - Renouvellement du mandat du réviseur

L'assemblée générale réélit Remon & Co en tant que commissaire de la société, ayant son siège à Rue du réemploi 2 à 5020 Suarlée, qui sera représentée par Christophe Remon, réviseur d'entreprises.

Le commissaire effectuera l'audit sur trois exercices sociaux, à savoir l'exercice 2024 jusqu'à l'exercice 2026. Ce mandat prendra fin l'assemblée générale de l'année 2027.

Les émoluments du commissaire sont fixés à 8.000,00 € hors TVA, débours et cotisations dues à l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Ces émoluments feront l'objet d'une indexation annuelle fondée sur l'indice des prix à la consommation.

L'assemblée générale approuve à l'unanimité

Gossiaux Christophe
Administrateur délégué

Annexe : copie du PV AGO du 24/06/2024 - Renouvellement du mandat du réviseur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 30/06/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).